

Jubileo della Santa Casa di Loreto – La squadra del Francese – Traduzione1

La Bienheureuse Vierge Marie s'est tellement conformée au Mystère de l'Incarnation Divine, qu'elle a non seulement été proclamée Mère de Dieu avec une certitude absolue, mais a également été reconnue comme l'alliée du Christ dans l'œuvre de Rédemption à laquelle elle a contribué, même si ce fut dans une moindre mesure.

Ces dons reconnus à la Mère de Dieu, par inspiration de la foi, sont ancrés dans l'esprit et le cœur des disciples de Jésus son Fils, à tel point qu'accourt humblement vers Elle, quiconque, de la libéralité divine, souhaite recevoir toute grâce en vertu des mérites du Christ.

C'est précisément pourquoi, il résulte que, plus de sept siècles déjà, les fidèles du monde chrétien, animés d'une confiance envers la Mère de Dieu, accourent vers la Sainte Maison de Lorette et au milieu lesquels on célèbre avec une singulière dévotion, le mémorial du Verbe Divin fait Homme dans le sein de Marie.

En vérité, par l'intercession de la Vierge Mère, Dieu qui est riche en Miséricorde ne cesse d'y déverser de façon bienveillante, dans cette Maison, l'abondance des dons célestes pour le salut (la santé) de l'âme et du corps.

Peu de temps après la Grande Guerre, définie à juste titre comme "massacre horrible et inutile" ; interprétant parfaitement les signes des temps, le pape Benoît XV a déclaré et établi le 24 mars 1920 la Bienheureuse Vierge Marie, dite de Lorette, Patronne des aviateurs.

Ces prémices ayant été précisées, afin que les célébrations solennelles du Premier Centenaire incitent beaucoup plus les cœurs des fidèles à nourrir la Foi, l'Espérance et la Charité, afin de réaffirmer le sentiment catholique de l'Église dans une communion hiérarchique avec le Siège apostolique, ainsi que pour établir une discipline de plus en plus correcte des coutumes, le Saint Père François a décidé dans une bonté paternelle, d'accorder la grâce de l'indulgence plénière selon les critères suivants :

- Nous accordons avec bienveillance aux fidèles, tirée des trésors célestes de l'Église, l'indulgence plénière sous forme de jubilé et la rémission de tous les péchés, à réaliser dans la Basilique du Sanctuaire de la Sainte Maison de Lorette du 8 décembre 2019 au 10 décembre 2020;

- L'indulgence est également applicable aux âmes du Purgatoire sous forme de suffrage, si les fidèles eux-mêmes, sincèrement repentis, confessés et ayant communié, participent aux rites sacrés en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie ou, tout au moins, devant son Image exposée à la vénération publique, durant un temps suffisant, présentent à Dieu avec humilité leur prière pour la propagation de la Foi et aux intentions du Souverain Pontife, concluant avec le Notre Père, le Credo et des invocations à la Bienheureuse Vierge Marie, en particulier les Litanies laurentiennes ou la prière du jubilé;

- Les mêmes avantages spirituels considérables peuvent être obtenus dans les chapelles des aéroports civils et militaires ainsi que dans les chapelles des départements de l'Aéronautique militaire, à condition que les demandes respectives, accompagnées de la notification en bonne et

due forme, soient dûment approuvées par Son Excellence Mgr Fabio Dal Cin, archevêque Prêlat de Lorette;

- Les personnes âgées, les malades et tous ceux qui, pour des raisons légitimes, ne peuvent quitter leur maison, s'unissant spirituellement à ceux qui effectuent cette pieuse visite, peuvent également obtenir l'indulgence plénière à condition qu'ils soient complètement détachés du péché et ayant l'intention de se conformer dès que possible aux trois conditions habituelles, en présence d'une petite image de la Vierge de Lorette, récitant les prières ci-dessus, offrant humblement à Dieu miséricordieux, par Marie, les souffrances et les difficultés de leur vie.

Pour que cette opportunité de réaliser plus facilement la grâce divine, au moyen du pouvoir des clefs confiées à l'Église, puisse se concrétiser par la charité pastorale, notre Pénitencerie prie assidûment le clergé de Loreto et les aumôniers aéroportuaires de se donner avec un esprit de disponibilité et de générosité à la célébration du Sacrement de pénitence et d'administrer fréquemment la Sainte Communion aux malades.

Ce décret est valable pour toute l'année du jubilé, nonobstant toute disposition contraire.

Donné par le Siège de la Pénitencerie apostolique, le 1er novembre 2019

Mauro Cardinal Piacenza, Grand Pénitencier

Son Excellence Monseigneur Krzysztof Nykiel, Régent